



DANONE

Paris, le 28 avril 2011

Assemblée Générale 2011 de Danone

Les actionnaires de Danone ont approuvé l'ensemble des résolutions lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue ce jour.

60,50% du capital social de Danone était présent ou représenté à cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2010 et a décidé de distribuer un dividende en numéraire de 1,30 euro par action. La date de détachement du dividende de l'action est fixée au mardi 10 mai 2011. Le dividende sera payable à partir du vendredi 13 mai 2011.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé la nomination de Madame Isabelle Seillier et de Monsieur Jean-Michel Severino en qualité d'administrateurs, l'ensemble des mandats des administrateurs présentés au renouvellement, ainsi que la totalité des autorisations financières.

Les présentations, les résultats des votes des résolutions et une retransmission intégrale de l'Assemblée Générale seront disponibles dès le vendredi 29 avril 2011 sur le site internet de Danone (www.finance.danone.fr).

A propos de Danone

Danone est l'une des entreprises les plus dynamiques du secteur alimentaire. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. Les produits du groupe sont présents sur les 5 continents dans plus de 120 pays. En 2010, Danone qui compte plus de 160 sites de production et environ 100 000 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires de 17 milliards d'euros, dont la moitié est réalisée dans les pays émergents. Danone bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les Produits Laitiers Frais (n°1 mondial), les Eaux en bouteille (n°2 mondial), la Nutrition Infantile (n° 2 mondial) et la Nutrition Médicale (n°1 en Europe). Coté sur Euronext Paris, Danone est également classé dans les principaux indices de responsabilité sociale : Dow Jones Sustainability Index Stoxx et World, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index.